

AVIS AUX RIVERAINS DE LA RUE HEYLER

La Communauté de communes de la Basse-Zorn vous informe, **qu'en raison de malfaçons lors de la pose des enrobés de la chaussée**, l'entreprise GCM reprendra l'ensemble du tapis de la rue Heyler (hors trottoirs).

Le chantier se déroulera comme suit :

- Du 13 au 22 avril : décroutage / préparation et mise en forme
- Les 23-24 avril : pose des nouveaux enrobés

La circulation sera perturbée à ces dates.

Pour le bon déroulement du chantier les véhicules devront être sortis la veille ou avant le démarrage des travaux à 07h00. La circulation et le stationnement seront interdits dans l'emprise du chantier pendant toute la durée des travaux.

Conscients de la gêne occasionnée, nous savons que nous pouvons compter sur votre compréhension. Cette étape sonnera la fin de ce chantier qui, nous le savons, aura eu une durée plus importante que prévue et je tiens à vous remercier pour votre patience. Nous en sommes reconnaissants.

Fait à Hoerdt, le 07 avril 2026

Denis RIEDINGER
Président de la CCBZ

